■ 5 CONCLUSION: synthèses des propositions

Proposition n°1 : suivre une approche globale: intégrer le Canal Seine Nord Europe dans le réseau Seine Escaut dans une logique économique et européenne en vue de profiter d'un effet réseau

- → Engager les investissements de façon à maximiser l'effet réseau
- → Cohérence de la qualité de service sur le réseau
 - Description Cohérence dans les plages 'ouverture du réseau en lien avec la montée en charge des besoins
 - Mise en place d'un Service d'Information Fluvial sur le périmètre Seine Escaut
- → Compétitivité des ports maritimes question de l'accès fluvial
 - ▶ Créer les conditions d'un accès direct de Port 2000 au réseau Seine-Escaut performant

Proposition n°2 : l'approche progressive, répondre aux besoins du marchés

Dans une logique de relance de la croissance et d'intérêt économique :

- → Réalisation du tronçon central prioritairement selon un projet reconfiguré pour un coût de 4500 M€ HT
- → Présenter une date d'ouverture du tronçon central à l'horizon 2020/2023, pour profiter d'un effet réseau rapidement
- → Réalisation de travaux sur les axes selon des priorités de qualité de service, et en veillant à des travaux dès 2014/2015
- → Réalisation des plateformes multimodales selon les besoins du marché

Proposition 3 : un aménagement durable privilégiant le partenariat et les réalités locales

- → Laisser à l'initiative locale, les plateformes et leur développement, avec en premier lieu, les Régions, les Départements et les EPCI, associant l'Etat, VNF et les acteurs privés.
- → Préserver une approche progressive avec des plateformes seront réalisées selon le besoin du marché. Des réservations foncières sont gardées pour préserver l'avenir.
- → Prévoir pour les Plateformes des standards de construction en lien avec la transition énergétique (solaire, hydroélectricité…)
- → Renforcer la démarche d'autonomie énergétique du canal, voire d'une contribution positive
- → S'inspirer des méthodes HQE Bâtiments ou Route Durable, en ayant recours au besoin à une certification.

Proposition n°4 : le portage par une société de projet, au service du développement économique et du report modal sur le périmètre Nord du réseau Seine Escaut

- → Créer par une disposition législative une société de projet qui associera l'Etat, VNF, les collectivités et sera ouverte à d'autres partenaires
- → Confier à la société de projet la maitrise d'ouvrage du projet
- → Conférer un objet de développement économique et de report modal sur le périmètre nord de Seine Escaut (Oise/Nord Pas de Calais/Picardie) à cette société de projet
- → Financer l'infrastructure grâce à un partenariat et un plan de financement équilibré: l'Europe (40%), les collectivités et l'Etat (à parts égales) et l'emprunt
- → Réflexion sur une recette dédiée pouvant être liée aux incitations au report modal

Proposition N°5: Nomination d'un coordinateur national

Sur le modèle de l'Europe, qui nomme un coordinateur pour chacun de ses corridors prioritaires, le coordinateur national, personne indépendante, veille à l'avancement, à l'écoute mutuelle de l'ensemble des parties intéressées. Le coordinateur participera à la conférence intergouvernementale.

Proposition N°6 : une gouvernance partenariale au niveau Seine Escaut renouvelée

- → Proposition d'implication des Pays Bas en lien avec les nouvelles dispositions du Mécanisme d'Interconnexion pour l'Europe
- → Association des partenaires wallons et flamands dans le cadre de sujets spécifiques (innovation, tronçons transfrontaliers,...)

Proposition n°7 : une politique de report modal vers la voie d'eau et le fer qui assure la complémentarité avec le transport routier

- → La réflexion sur un objectif quantitatif de répartition modale à l'horizon 2030
- → Inciter une répartition modale des ports maritimes
- → Accompagner formation et les jeunes professionnels du transport de marchandises
- → Renforcer l'appui en matière fluviale vers le développement des activités en bord à voie d'eau
- → Prévoir des dispositifs d'incitation à s'engager dans la voie d'eau et report modal ; notamment par des actions d'information



REMERCIEMENTS

La conduite de cette mission n'aurait pas pu se faire sans l'appui et l'expertise technique de nombreuses personnes que je tiens ici à remercier très chaleureusement.

Gilles Leblanc, Ingénieur général des Ponts, des Eaux et des Forêts, a notamment présidé les travaux du comité technique de la mission.

Aurélien Maleuvre, mon attaché parlementaire et Kim Saïfi, m'ont apporté un soutien précieux tout au long de cette mission.

Les collectivités territoriales pour leur implication dans ma mission ont été d'un apport essentiel. Je remercie tout particulièrement, Patrick Kanner, Président du Conseil général du Nord. Outre ses initiatives fortes, il a permis à ses collaborateurs de s'investir dans ma mission. Je remercie à ce titre Jérôme Dezobry, DGA chargé de l'aménagement durable, Isabelle Presa, François Charlet, Pierre-Henri Louvrier, Nello Vericel, François Bernard, Ophélie Haratyk, Anny Delfosse, Cédric Arnould qui ont tous grandement contribué à la mission.

Je remercie également le Conseil Général du Pas-de-Calais, de l'Oise, de la Somme, et les Régions Nord Pas-de-Calais, lle-de-France et Picardie pour leur aide. Ils ont toujours répondu avec précision et réactivité à l'ensemble de nos demandes.

Le support des équipes de Voies Navigables de France fut particulièrement important dans ma mission. Je remercie notamment Marc Papinutti, Directeur Général, Franck Aguogué, Directeur Général Adjoint, ainsi que toutes les équipes de VNF, que ce soit dans les services centraux ou dans les directions territoriales qui ont contribué à cette mission. Leur expertise et connaissance du dossier ont été essentielles.

La Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer (DGITM) du ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie a apporté un appui précieux pour le support de la mission. Je remercie Daniel Bursaux, Directeur Général de la DGITM, Fabien Balderelli, Sous-directeur du développement et de la gestion des réseaux ferroviaires et fluviaux et des investissements portuaires, Henri Peyrafitte, adjoint au sous-directeur du développement et de la gestion des réseaux ferroviaires et des voies navigables, François Gros, chargé des investissements des infrastructures de transport fluvial, et Fabienne Trombert, adjointe au chef du bureau des voies navigables. La DGITM a notamment contribué au montage de l'étude économique réalisée dans le cadre de la mission, mais aussi à l'organisation des comités de pilotage et de partenaires.

Les services de l'Etat en région m'ont également apporté une aide importante. Je remercie Jean-François Cordet, Préfet de la région Picardie, Dominique Bur, Préfet de la région Nord Pas de Calais, Jean Daubigny, Préfet de la région Ile-de-France, Pierre-Henry Maccioni, Préfet de Haute-Normandie ainsi que l'ensemble de leurs services .

Enfin, mes remerciements s'adressent aussi aux services de la Commission européenne et tout particulièrement aux services de la direction générale Mobilité et transports pour leur appui et leurs conseils.

Enfin, je tiens à remercier l'ensemble des personnes que j'ai pu rencontrer au cours de ma mission et qui ont accepté de partager avec moi leurs attentes.

■ Liste des annexes

Annexe 1 - Lettre de mission	p 91
Annexe 2 - Liste des personnes rencontrées et ayant contribué à la mission de reconfiguration	p 94
Annexe 3 - Relevé des débats du Comité des Partenaires du 30/10/2013	p 106
Annexe 4 - Déclaration de Tallinn cosignée le 17 octobre par le Commissaire Européen au transport et les Ministres français, flamands, néerlandais et wallons	p 115
Annexe 5 - Déclaration d'engagement des Régions et Départements concernés par le tracé	p 118
Annexe 6 - Lettre d'Olli Rehn, vice-président de la Commission Européenne du 4 Juillet 2013	p 120
Annexe 7 - Synthèse des aides au transport fluvial en France et dans quelques pays européens	p 122
Annexe 8 - Lettre de Michel Rocard, Ancien Premier Ministre	p 132
Annexe 9 - Contributions écrites faisant suite aux rencontres de terrain ou entretiens	p 135
 Thierry Repentin, Ministre Délégué chargé des affaires européennes Catherine Génisson, Sénatrice du Pas-de-Calais, Vice-Président de la Commission des Affaires Sociales du Senat Rudy Demotte, Ministre-Président de Wallonie Gouvernement flamand Région Ile-de-France Lille Métropole Agglomération de Compiègne Pays Noyonnais Eurométropole HAROPA Grand Port Maritime de Dunkerque Port de Lille Docks Seine Nord Europe Escaut 	
 Association Seine Nord Europe CCI Grand Lille Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale Comité des Armateurs Fluviaux Groupement des Entreprises Régionales d'Intérêt Fluvial (GERIF) Syndicat professionnel de la batellerie artisanale Transporteurs fluviaux de France Union Oise 95 	

▶ U-TLF : Union des entreprises de transport et de logistique de France

Annexe 10 - Etude économique - SETEC Internationnal	p 205